



© Enabel - Sam Deckers



Mobilité humaine

Que fait Enabel

Le monde est confronté à d'énormes défis pour réaliser les Objectifs de développement durable d'ici 2030. Enabel entend y contribuer en offrant son expérience et son expertise dans cinq domaines spécifiques : la paix et la sécurité, les changements climatiques et l'environnement, les inégalités sociales et économiques, l'urbanisation, ainsi que la mobilité humaine. Dans notre recherche de solutions appropriées, nous prenons en compte la réalité inévitable de l'explosion démographique et nous croyons fermement au pouvoir des femmes et des jeunes.

Cette brochure décrit comment nous intégrons la mobilité humaine dans nos projets.

« La migration, c'est le développement »

C'est par ces mots qu'en 2013, le Représentant spécial des Nations Unies pour la Migration résumait les questions de mobilité humaine.

Dans un monde caractérisé par de grandes différences dans le développement humain, la mobilité représente une option importante pour améliorer les conditions de vie de beaucoup d'individus. Bien gérée, elle est un catalyseur d'un développement économique et social inclusif, tant pour les migrant.e.s que pour les communautés et les pays de résidence et d'origine.

L'Agenda 2030 reconnaît la mobilité humaine comme un élément essentiel pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable et spécifiquement pour la réduction « des inégalités dans et entre les pays », au travers d'« une migration et une mobilité ordonnée, sûre, régulière et responsable des personnes, notamment par la mise en œuvre de politiques migratoires planifiées et bien gérées » (cible 10.7).

Au niveau de l'Union européenne, l'Approche Globale sur la Migration et la Mobilité (2011) et l'Agenda européen en matière de Migration (2015) vise la « maximisation de l'impact des migrations sur le développement ».

La Coopération belge soutient les efforts pour faire de la migration un choix et un levier pour le développement durable en intégrant pleinement la mobilité humaine dans ses objectifs.

La mobilité humaine en tant que choix

Afin de maximiser les effets positifs de la mobilité humaine sur le développement et d'en minimiser les effets négatifs, Enabel priorise les actions visant la diminution des inégalités socioéconomiques, le développement urbain inclusif, innovant et solidaire, et la prévention des conflits.

Dans les pays en situation de fragilité, Enabel tient compte des « dix principes pour l'engagement international dans les États fragiles » de l'OCDE, notamment pour réduire la vulnérabilité des populations, garantir leur accès aux droits fondamentaux et renforcer leur résilience. Un exemple est la réponse d'Enabel à la situation de crise expérimentée en 2020 suite à la pandémie du Covid-19, avec l'adaptation de toutes les interventions pour assurer l'appui aux institutions et organisations chargées d'assurer l'accès aux biens et droits de base pour les populations migrantes.



© Enabel - Sam Deckers

Notre expertise

- Une équipe d'expert-es spécialisé-es dans les processus et la gouvernance de la mobilité humaine à Bruxelles et à l'étranger.
- Des partenariats avec :
 - des institutions belges nationales et régionales, la majorité des universités publiques belges et le secteur privé ;
 - les gouvernements, les autorités locales et les acteurs non gouvernementaux des pays partenaires ;
 - plusieurs organisations internationales et des ONG belges et internationales ;
- La participation à plusieurs forums d'expertise et de recherche au niveau national, européen et international comme le Practitioners' Network, Learn4Dev, Forum Mondial sur la Migration et le Développement, Forum Mondial des Réfugiés, etc.

Levier du développement durable

Pour appuyer ses pays partenaires à maximiser les opportunités de la migration pour le développement, Enabel adopte une approche duale. **Une approche transversale** : intégrer la mobilité humaine dans la conception et la mise en œuvre des programmes sectoriels. **Une approche ciblée** : mettre en œuvre des programmes spécifiques aux migrations et au développement visant à maximiser les bénéfices de la mobilité sur le développement humain. Dans les deux cas, Enabel se fixe les objectifs suivants :



Promouvoir et améliorer la gouvernance de la mobilité humaine en faveur du développement au niveau national, régional et local

La gouvernance des migrations est améliorée sur la base des principes directeurs de l'Agenda 2030, du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et du Pacte Mondial pour les Réfugiés.

Le soutien qu'Enabel offre à ses pays partenaires repose sur un large éventail d'actions comprenant l'appui à l'élaboration de stratégies nationales et à leur mise en œuvre au niveau national et/ou local, y inclus les politiques d'engagement des diasporas dans le développement des territoires de résidence et d'origine, par des transferts de connaissances, des flux financiers, des échanges culturels et des projets entrepreneuriaux, en contribuant à la construction d'un sens de la citoyenneté mondiale. Enabel soutient les pays partenaires aussi dans leurs réponses aux besoins et aux pénuries du marché de travail, en veillant à la qualification des communautés locales, et à la structuration de la mobilité régionale et internationale, sensible aux spécificités de genre et d'inclusion. L'appui à la gouvernance de la mobilité humaine inclut également le soutien à la réintégration des personnes qui retournent dans leur communauté d'origine ou de résidence habituelle.



Améliorer la protection, le respect des droits fondamentaux et la résilience des personnes migrantes, des communautés d'accueil

Enabel accorde une attention particulière à la protection des droits humains fondamentaux et reconnaît que les personnes migrantes sont souvent exposées à des risques accrus de violation de leurs droits. Enabel s'engage à soutenir l'accès à l'éducation et la formation professionnelle, à la santé, à l'insertion économique, incluant l'emploi et l'(auto)entrepreneuriat, et à tous les services et droits de base (notamment l'identité légale), aux personnes migrantes ainsi qu'aux communautés locales où elles s'installent.

La protection implique à la fois un appui au niveau individuel (par exemple, l'accès aux systèmes nationaux d'éducation ou de santé, ou aux services juridiques) et au niveau des systèmes afin de renforcer les capacités des structures nationales et locales. Par ailleurs, garantir la protection implique de s'assurer que les sociétés sont inclusives, résilientes et capables d'absorber les changements apportés par la mobilité et la diversité, ainsi que d'aider les autorités nationales, régionales et locales à faire face aux défis.



Intégrer la mobilité humaine dans les politiques publiques et programmes de développement

Enabel intègre la mobilité humaine dans ses programmes de développement afin de maximiser les effets positifs et minimiser les coûts de la migration sur le développement. Dans des secteurs variés tels que l'agriculture, la santé, la protection sociale, l'éducation et la formation professionnelle, l'entrepreneuriat, l'emploi et le marché du travail, les finances publiques, les infrastructures et l'environnement, la promotion du secteur privé, Enabel s'engage à soutenir ses pays partenaires pour que leurs politiques intègrent les implications potentielles des migrations et de la mobilité humaine.

Notre expérience



Stratégie de mobilité internationale pour le Maroc

Financement : Union européenne

Défi

Offrir des possibilités de formation et d'emploi aux jeunes, en répondant aux besoins spécifiques du marché du travail.

Solutions

Partenariat entre les secteurs public et privé marocains et belges visant à former des talents au chômage au Maroc et à leur offrir des opportunités d'emploi au Maroc et en Belgique, après une sélection ouverte. L'approche repose sur la coopération avec les prestataires de formation basés au Maroc et implique une coopération quadripartite entre les agences publiques de l'emploi et les représentant-es des employeurs des deux pays.



Formation professionnelle et insertion économique des jeunes Ougandais-es et réfugié-es

Financement : Belgique, Union européenne et GIZ

Défi

Assurer l'accès des réfugié-es résidant dans le nord de l'Ouganda à une éducation et formation professionnelle, afin de soutenir leur employabilité et leur insertion économique, en particulier pour les jeunes filles et femmes réfugiées.

Solutions

Soutien au plan de réaction d'urgence du ministère ougandais de l'Éducation et possibilité donnée aux réfugié-es et aux communautés d'accueil dans les districts cibles d'accéder à une éducation de qualité et à des formations professionnelles parfaitement adaptées aux besoins des entreprises et à l'économie locale (y inclus l'appui à l'entrepreneuriat).



Travail attractif dans le bassin arachidier pour les jeunes Sénégalaises

Financement : Union européenne

Défi

Offrir des opportunités de formation et d'emploi décent aux jeunes chômeur-euses du bassin arachidier au Sénégal et attirer à la campagne les migrant-es de retour.

Solutions

Intégration des jeunes dans la production agricole en leur donnant accès à des périmètres irrigués et en leur offrant ainsi des opportunités concrètes et alternatives au marché du travail informel. Coaching et appui des jeunes pour monter leurs entreprises dans les filières agroalimentaires, en partenariat avec des ONG internationales. Collaboration avec des PME actives dans ces filières au Sénégal ou ailleurs pour qu'elles embauchent ces jeunes.



Financement basé sur les résultats et mobilité du personnel de santé

Défi

Offrir des conditions et perspectives d'emploi au personnel de santé qualifié, y compris dans les zones rurales, de manière à assurer la qualité des soins de santé dans les pays partenaires.

Solutions

Appui à la gestion de la mobilité du personnel de santé pour assurer le fonctionnement des systèmes sanitaires en République démocratique du Congo, Burundi, Rwanda, Ouganda, Sénégal et Bénin. Accompagnement du développement des plans de ressources humaines des ministères de la Santé en vue d'assurer le renforcement continu des compétences du personnel de santé, dans le respect des choix individuels à la mobilité (circulaire/temporaire ou même permanente) via le financement basé sur les résultats (FBR).



Agence belge de développement
Société anonyme de droit public
à finalité sociale

Rue Haute 147
1000 Bruxelles, Belgique
T + 32 (0)2 505 37 00
info@enabel.be
www.enabel.be



Belgique

partenaire du développement